

SÉNÉGAL

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 197 161 km²
- **Population** : 12,4 millions d'habitants. Densité : 63 habitants/km². Part de la population urbaine : 42 %. Taux de croissance démographique : 2,8 %. Langue officielle : français.
- **Principales villes** : Dakar (capitale administrative), Thiès, Ziguinchor, Saint-Louis.
- **Régime politique** : M. Abdoulaye Wade, élu Président de la République en 2000, a été réélu le 27 février 2007, au premier tour, avec près de 56 % des voix, pour un mandat de 5 ans. L'Assemblée nationale a voté, en juillet 2008, une loi portant de cinq à sept ans la durée du mandat présidentiel, à partir des élections de 2012. Suite aux élections législatives du 3 juin 2007, M. Macky Sall avait été remplacé au poste de Premier Ministre par M. Cheikh Hadjibou Soumaré. En mai 2009, un changement de gouvernement a eu lieu. M. Souleymane Ndéné Ndiaye a été nommé Premier Ministre.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 1 075 (2008)
- **Répartition par secteur d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2008)	13,9 %	21,6 %	64,5 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	62,6	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	17,0 %
Taux de mortalité infantile :	5,9 %	Indice de dévelop. humain – Classement :	153 ^{ème} /179
Taux alphabét. des adultes :	42,0 %	APD reçue par habitant (versements nets) :	USD 36,3

Source : PNUD : *Statistical update 2008/2009*

* moins de un dollar par jour, Source : PNUD – *Rapport mondial sur le développement humain 2007 (données 2005)*

Accords internationaux

Le Sénégal est membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Il est associé au Mali et à la Mauritanie au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et à la Gambie au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG). Il a organisé en mars 2008 le sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI).

Relations avec la communauté financière internationale

En 2003, un accord triennal FRPC a été signé avec le FMI pour un montant de USD 33 millions, entièrement décaissés. Le Sénégal a atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE en avril 2004 et a bénéficié de l'initiative IADM. En novembre 2007, au terme de la FRPC, un accord triennal au titre de l'ISPE¹ (Instrument de soutien à la politique économique) a été approuvé par le FMI, dont le déroulement est satisfaisant (conclusion positive des trois premières revues de l'accord). Le 19 décembre 2008, le

¹ L'ISPE a pour objet de soutenir les pays à faible revenu ne désirant pas bénéficier — ou n'ayant pas besoin — d'un concours financier du FMI. L'ISPE aide ces pays à élaborer des programmes économiques efficaces. Une fois ceux-ci approuvés par le Conseil d'administration, le FMI informe les donateurs, les banques multilatérales de développement et les marchés qu'il a approuvé le plan d'action de l'État membre concerné.

Conseil d'administration du FMI a accordé au Sénégal une facilité contre les chocs exogènes (FCE) de USD 75,6 millions pour l'aider à financer l'impact négatif sur la balance des paiements des prix élevés des denrées alimentaires et de l'énergie. Le 19 juin 2009, le Conseil d'administration du FMI a approuvé une augmentation de DTS 72,81 millions au titre de la FCE de manière à compenser l'impact de la crise économique mondiale sur la balance des paiements sénégalaise et une prolongation de 12 à 18 mois de l'accord ISPE. Dans le cadre de sa stratégie d'assistance, la Banque mondiale détenait, en mars 2009, un portefeuille de 20 projets actifs, dont 4 projets régionaux, correspondant à des engagements de financement de USD 684 millions.

À fin juillet 2007, le Sénégal était noté B + à long terme et B à court terme par Standard & Poor's. L'agence avait toutefois abaissé sa perspective, de « stable » à « négative », en juillet 2006. Cette notation est inchangée depuis.

ACTIVITÉ

En 2008, le Sénégal a vu son taux de croissance fléchir à 2,5 % après 4,7 % en 2007. Ce ralentissement de l'activité économique résulte principalement des faibles performances enregistrées dans les secteurs secondaire et tertiaire. Les retards de paiement de l'État ont perturbé l'activité du secteur privé. Par ailleurs, la consommation des ménages a été affectée par les prix élevés des denrées alimentaires et des carburants. La progression de l'indice moyen du chiffre d'affaires du commerce de détail a ainsi décéléré à 0,6 % en 2008 (contre 9,1 % en 2007).

Comptes nationaux du Sénégal				
	<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>			
	2005	2006	2007	2008 (a)
RESSOURCES	6 530,6	7 002,4	7 874,9	8 729,7
PIB (au prix du marché)	4 582,3	4 893,4	5 407,7	5 950,2
Importations de biens et services	1 948,4	2 109,0	2 467,1	2 779,5
EMPLOIS	6 530,6	7 002,4	7 874,9	8 729,7
Consommation Finale	3 936,3	4 532,5	5 190,1	5 605,8
Publique	594,9	695,1	817,6	862,4
Privée	3 341,4	3 837,4	4 372,5	4 743,4
Formation brute de capital fixe *	1 353,6	1 215,8	1 429,0	1 639,9
Exportations de biens et services	1 240,8	1 254,0	1 255,8	1 484,0
Épargne intérieure brute	646,0	360,9	217,6	344,4
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 707,6	- 855,0	- 1 211,4	- 1 295,5
Taux d'investissement (en %)	29,5	24,8	26,4	27,6
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	5,7	2,3	4,7	2,5
Déflateur du PIB (en moyenne)	2,4	4,4	5,5	7,4
Prix à la consommation en moyenne annuelle	1,7	2,1	5,9	5,8
(a) chiffres provisoires				
* y compris variation de stocks				
Source : BCEAO				

Dans le secteur primaire, le secteur agricole a bénéficié de la bonne pluviométrie et des actions menées dans le cadre de la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA). La production vivrière a fortement augmenté, en raison notamment d'un effet de rattrapage après avoir baissé

lors des campagnes précédentes. Selon les estimations disponibles, la campagne 2008-2009 aurait ainsi été marquée par une nette augmentation des récoltes céréalières, dont le mil et le sorgho (+ 123,4 %) et le maïs (+ 151 %). En ce qui concerne les cultures d'exportation, la production de coton a poursuivi sa tendance à la baisse (- 14 %) mais celle d'arachide a plus que doublé.

La GOANA, d'un coût estimé à FCFA 344,7 milliards, lancée en avril 2008, vise à augmenter les productions de riz, de blé, de manioc et de maïs pour réduire la dépendance alimentaire du pays. Les financements prévus se répartissent entre l'acquisition d'engrais (FCFA 197 milliards), les aménagements hydro-agricoles (FCFA 85 milliards), la production de semence (FCFA 52 milliards) et les produits phytosanitaires (FCFA 13 milliards).

Principales productions et prix d'achat aux producteurs				
	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009 (a)
Arachides (milliers de tonnes)	703,4	460,5	331,2	731,2
Prix d'achat aux producteurs (francs CFA/kg)	150,0	150,0	150,0	165,0
Coton-graine (milliers de tonnes)	45,0	52,0	45,1	38,8
Prix d'achat aux producteurs (francs CFA/kg)	195,0	180,0	180,0	185,0
Mil/sorgho (milliers de tonnes)	752,5	615,3	419,5	937,0
Maïs (milliers de tonnes)	400,0	181,6	158,3	397,3
Riz paddy (milliers de tonnes)	279,1	212,4	193,4	408,2
(a) chiffres provisoires				
Sources : BCEAO, administrations sénégalaises				

Dans le secteur secondaire, l'indice global de la production industrielle a connu une diminution de 2,6 % sur l'ensemble de 2008. Ce secteur recouvre principalement l'extraction et la transformation des phosphates (en engrais pour le marché local et en acide phosphorique pour le marché indien), la transformation de l'arachide en huile et en tourteaux pour le bétail et la valorisation des produits de la mer. Le recul enregistré des activités extractives, notamment des phosphates (- 16,3 %) s'explique notamment par les difficultés rencontrées dans la remise en activité et la maintenance des équipements des Industries Chimiques du Sénégal (ICS).

Phosphates				
	2005	2006	2007	2008
Production (milliers de tonnes)	1 689,0	766,8	747,6	625,8
Sources : BCEAO, administrations sénégalaises				

Les ICS, plus grande entreprise du Sénégal, ont connu d'importantes difficultés financières en 2006, les poussant à interrompre temporairement leurs activités. En mars 2008, l'entreprise a été restructurée avec succès, après l'accord passé entre l'État sénégalais et le groupe indien IFFCO (qui détient, depuis avril 2008, 85 % des actions de la société). Ce dernier a investi USD 100 millions de capital dans la société. La reprise progressive des opérations des ICS devrait permettre de soutenir la croissance du secteur en 2009.

La SAR (Société Africaine de Raffinage) a repris ses activités en 2007, après les avoir interrompues en 2006 en raison de graves difficultés financières. L'obtention d'un crédit renouvelable auprès d'un pool bancaire a facilité le fonctionnement de la société. Par ailleurs, l'État a acquis une partie des actions de la SAR, portant sa part du capital à 65 %. En janvier 2009, le gouvernement a annoncé qu'il prévoyait d'investir FCFA 241,6 milliards pour redynamiser la société. Dans le domaine de l'énergie, la SENELEC (Société Nationale d'Électricité), qui était parvenue à une meilleure alimentation du pays en

électricité en 2007, a connu en 2008 des problèmes de trésorerie du fait des prix élevés du pétrole et des impayés de l'État. Cette situation s'est traduite par l'accumulation d'arriérés à l'égard du fisc et du secteur privé. En juin 2009, le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé l'octroi d'un crédit AID de USD 80 millions pour appuyer le redressement du secteur de l'énergie, et notamment aider la SENELEC à restaurer son équilibre financier. Une nouvelle structure tarifaire des prix de l'électricité a été adoptée au début du mois d'août 2009, comportant une augmentation des tarifs de 17 %. Elle devrait contribuer au rééquilibrage des finances de la société et encourager les économies d'énergie. L'AFD a participé également à la recapitalisation de la SENELEC pour un montant de FCFA 20 milliards, un accord de financement ayant été signé en décembre 2008 avec l'État sénégalais.

Le BTP s'était montré particulièrement dynamique en 2007, en raison de l'ampleur des investissements publics : Programme d'amélioration de la mobilité urbaine (PAMU) à Dakar, travaux liés à l'organisation de la Conférence islamique ainsi qu'au Port autonome de Dakar (PAD), construction de trois centrales électriques et construction de l'autoroute Dakar-Diamniadio. En 2008, en revanche, l'activité dans le BTP (+ 3,6 % en 2008 contre + 11,7 % en 2007) a pâti des retards de paiement de l'État et de la baisse des commandes publiques. Par ailleurs, du fait de la crise financière internationale, les transferts des migrants, qui avaient soutenu la demande de logements l'an passé, ont progressé moins vite en 2008.

En janvier 2008, le gouvernement du Sénégal et la société émirati JAFZA, filiale du groupe Dubaï Ports World, ont signé la convention de développement de la zone économique spéciale de Dakar. L'investissement devrait s'élever à USD 800 millions et le lancement des travaux devrait contribuer à alimenter la croissance en 2009.

Dans le secteur tertiaire, la croissance a été soutenue par la branche « Postes et télécommunications ». Les télécommunications et, en particulier, la téléphonie mobile, continuent de bénéficier d'une forte hausse de la demande. Le nombre de lignes de téléphones mobiles est ainsi passé de 390 000 en 2000 à 1,7 million fin 2005 et à plus 3 millions en 2007. En 2008, la téléphonie mobile a enregistré une nouvelle progression de + 30,7 %, élevant le nombre d'abonnés à plus de 5,3 millions. La SONATEL (Société Nationale des Télécommunications), détenue à 42,3 % par France Télécom et à 27,15 % par l'État Sénégalais, est le premier opérateur du secteur. En avril 2009, l'État sénégalais a signé avec France Télécom un protocole d'accord, fortement contesté et non encore mis en œuvre, selon lequel France Télécom pourrait acquérir, dans l'année, d'une partie du capital détenu par l'État (9,87 %).

La société Dubaï Ports World, (des Émirats arabes unis) gère entièrement le port de Dakar depuis le 30 juin 2008. La société s'est engagée à réaliser un investissement de FCFA 300 milliards sur 25 ans dans le développement de l'infrastructure et de l'équipement du terminal actuel ainsi que dans la construction du « Port du futur », à l'est du port actuel. La première phase (2008-2011), qui comprend l'extension du terminal à conteneurs, représente un investissement de FCFA 150 milliards.

En 2008, le port de Dakar a enregistré une baisse de trafic. Le volume global des marchandises ayant transité par le PAD s'est élevé à 10,61 millions de tonnes contre 11,11 millions de tonnes en 2007.

En moyenne annuelle, l'indice des prix à la consommation a progressé de 5,8 %, après 5,9 % en 2007. Le Sénégal a souffert, pour la deuxième année consécutive, de la flambée des prix des produits alimentaires, notamment des céréales locales et des produits alimentaires importés. L'inflation a toutefois décéléré au 2^{ème} semestre, du fait de l'augmentation de la production agricole et du repli des cours mondiaux des denrées alimentaires et du pétrole brut. L'inflation sous-jacente est ressortie à 1,7 % en moyenne annuelle.

FINANCES PUBLIQUES

La situation des finances publiques a été marquée, en 2008, par des dérapages budgétaires importants.

Tableau des opérations financières de l'État sénégalais

(en milliards de francs CFA courants)

	2005	2006	2007	2008 (a)
RECETTES TOTALES	955,8	1 036,0	1 258,2	1 264,3
Recettes	880,2	962,6	1 119,9	1 124,6
Recettes fiscales	850,8	921,9	1 054,3	1 059,7
Recettes non fiscales	29,4	40,7	65,6	64,9
Dons extérieurs	75,6	73,4	138,3	139,7
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	1 094,7	1 331,0	1 506,3	1 550,5
Dépenses courantes	635,1	829,0	861,5	950,7
Salaires	255,0	286,2	327,3	347,7
Intérêts de la dette publique	40,9	42,4	34,3	38,5
<i>Intérieure</i>	4,8	6,7	10,2	15,0
<i>Extérieure</i>	36,1	35,7	24,1	23,5
Autres dépenses courantes	339,2	500,4	499,9	564,5
Dépenses en capital	454,7	474,9	604,6	594,7
Sur financement interne	287,0	337,1	391,5	314,2
Sur financement externe	167,7	137,8	213,1	280,5
Prêts Nets	4,9	27,1	40,2	5,1
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	- 1,0	- 161,1	- 98,8	- 101,8
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	- 138,9	- 295,0	- 248,1	- 286,2
AJUSTEMENT BASE CAISSE	0,0	0,0	0,0	0,0
SOLDE (base caisse) (3)	- 138,9	- 295,0	- 248,1	- 286,2
FINANCEMENT	135,8	281,7	256,5	265,0
Financement intérieur	- 25,3	160,6	139,9	42,2
Financement bancaire	- 59,2	130,9	85,0	- 43,0
Financement non bancaire	33,9	29,7	54,9	85,2
Financement extérieur	161,1	121,1	116,6	222,8
Tirages sur emprunts	153,5	131,1	156,2	261,8
Amortissement	- 122,0	- 57,6	- 43,1	- 44,1
Réaménagement de la dette	113,0	40,8	24,0	15,9
Autres financements	16,6	6,8	- 20,5	- 10,8
Ajustement statistique	3,1	13,3	- 8,4	8,0
Gap à financer	-	-	-	13,2
PIB (au prix du marché)	4 582,3	4 893,4	5 407,7	5 950,2
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	19,2	19,7	20,7	18,9
Dépenses courantes	13,8	16,9	15,9	16,0
Solde :				
<i>Budgétaire de base (4)</i>	- 1,0	- 4,7	- 3,2	- 2,4
<i>base engagements (dons compris)</i>	- 3,0	- 6,0	- 4,6	- 4,8
<i>base caisse</i>	- 3,0	- 6,0	- 4,6	- 4,8
(a) chiffres provisoires				
(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)				
(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales				
(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés				
(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)				
Source : BCEAO				

Le déficit budgétaire, base engagements, dons compris, est passé de FCFA 248,1 milliards à FCFA 286,2 milliards soit une progression de 15,4 %. Le déficit a atteint 4,8 % du PIB contre 4,6 % en 2007.

Les recettes fiscales, qui représentent près de 84 % des recettes totales de l'État, ont été presque identiques à celles de 2007 (+ 0,5 %). La baisse des recettes assises sur les produits pétroliers, qui représentent 18,3 % du total, a contribué à cette modeste performance.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 2,9 %, contre 13,2 % en 2007. Les dépenses courantes se sont, toutefois, inscrites en hausse de 10,4 %, en liaison avec la progression des dépenses salariales (+ 6,2 %) et des autres dépenses courantes (+ 12,9 %), notamment le poste subventions et transferts (+ 10,5 %).

Le recul des dépenses en capital (- 1,6 %) s'explique par la forte baisse des investissements financés sur ressources internes (- 19,7 %), qui n'a été que partiellement atténuée par la progression de ceux financés sur ressources externes (+ 31,6 %).

Des dérapages budgétaires importants ont été constatés en 2008. Des retards de paiement au secteur privé estimés à FCFA 225 milliards et des dépenses extra budgétaires de FCFA 74 milliards sont apparus. Ces dérapages ont résulté d'engagements de dépenses non réglés en 2007, qui ont dû être reportés en 2008, ce qui a entraîné des retards de paiements au secteur privé. Une loi de finances rectificative a été adoptée à la mi novembre 2008 pour régulariser les avances de trésorerie et réduire les dépenses.

En décembre 2008, la France a accordé un prêt de FCFA 82 milliards (EUR 125 millions) d'une durée de cinq ans au taux de 6,2 %, destiné à aider les autorités sénégalaises à apurer les arriérés envers le secteur privé.

En juin 2008, l'État sénégalais a lancé sur le marché de l'UEMOA un emprunt obligataire de FCFA 60 milliards (à 10 ans et à 7 %) ; toutefois, les souscriptions enregistrées à cette occasion n'ont finalement porté que sur un montant de FCFA 25 milliards. L'État sénégalais a également réalisé deux émissions de bons du Trésor en 2008 : la première en juin (FCFA 40,4 milliards à 5 – 7 % pour une maturité de 24 mois) et la seconde en décembre, qui a permis de collecter FCFA 22,8 milliards (maturité de six mois à un taux compris entre 6,10 % et 7 %). En mai 2009, le Sénégal a effectué une émission de bons du Trésor à un an (FCFA 25,9 milliards).

COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit des transactions courantes a atteint 11,6 % du PIB (comme en 2007).

Le déficit de la balance commerciale s'est légèrement creusé (+ 3,4 %) malgré la bonne orientation des exportations (+ 14 %). La hausse des importations (+ 7,8 %) est imputable principalement à l'augmentation (+ 22,6 %) des achats de produits alimentaires et de biens d'équipement. La croissance des exportations résulte essentiellement du développement des ventes de produits pétroliers favorisées par le redressement de la SAR. Le taux de couverture des importations par les exportations est passé de 40,2 % en 2007 à 42,6 % en 2008. Le déficit commercial s'est donc établi à 20,7 % du PIB contre 22,1 % en 2007.

Le déficit des services s'est fortement alourdi, en liaison avec le renchérissement du fret et la baisse des recettes du tourisme. Le déficit des revenus a augmenté (+ 8,2 %), du fait notamment de la hausse des intérêts versés sur la dette. L'excédent de la balance des transferts courants a progressé légèrement

(+ 3,8 %), grâce au maintien des transferts de fonds des travailleurs migrants alors que les transferts publics ont diminué.

Balance des paiements du Sénégal				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2005	2006	2007	2008 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	- 357,2	- 450,7	- 628,8	- 692,3
Balance commerciale	- 691,3	- 836,5	- 1 193,3	- 1 234,3
Exportations FOB	832,4	833,5	802,2	915,9
<i>Produits arachidières</i>	20,8	29,0	38,5	9,1
<i>Produits de la mer</i>	154,6	150,3	152,7	154,3
<i>Phosphates et acide phosphorique</i>	3,4	4,8	5,0	7,2
<i>Produits pétroliers</i>	162,8	189,3	142,5	180,6
Importations FOB	- 1 523,7	- 1 669,9	- 1 995,5	- 2 150,2
<i>Biens d'équipement</i>	- 378,9	- 472,9	- 453,8	- 582,8
<i>Produits pétroliers</i>	- 431,6	- 460,8	- 553,8	- 527,9
<i>Produits alimentaires</i>	- 340,2	- 348,0	- 473,6	- 580,4
Balance des services, dont	- 16,3	- 18,5	- 18,1	- 61,2
Fret	- 206,9	- 226,9	- 276,6	- 291,7
Balance des revenus	- 47,2	- 33,2	- 35,4	- 38,3
dont intérêts de la dette publique	- 30,1	- 22,6	- 13,8	- 14,2
Balance des transferts courants	397,6	437,5	618,0	641,5
Secteur privé	340,8	409,3	566,0	606,8
Secteur public	56,8	28,2	52,0	34,8
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	339,0	544,4	694,0	603,1
Compte de capital (remise de dette comprise)	105,2	1 184,0	159,4	76,3
Opérations financières	233,8	- 639,6	534,5	526,8
Investissements directs	27,6	110,0	130,7	132,4
Investissements de portefeuille	14,4	- 12,3	28,8	0,3
Autres investissements	191,8	- 737,3	375,0	394,1
ERREURS ET OMISSIONS	4,1	5,3	5,6	0,0
SOLDE GLOBAL	- 14,1	99,0	70,8	- 89,2
Pour mémoire :				
Financement exceptionnel	69,6	1 114,9	2,1	2,0
Variation des arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0
Rééchelonnements	33,0	0,0	0,0	0,0
Remises de dette	36,6	1 114,9	2,1	2,0
Exportations / Importations (%)	54,6	49,9	40,2	42,6

(a) chiffres provisoires

N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.

Source : BCEAO

L'excédent du compte de capital a diminué de moitié, après des entrées exceptionnelles en 2007 liées à la cession de la troisième licence de téléphonie mobile à SUDATEL, opérateur soudanais, et à la mise en valeur des minerais de fer du Falémé.

Au total, le solde global de la balance des paiements a été déficitaire de FCFA 89,2 milliards (contre un excédent de FCFA 70,8 milliards en 2007).

La dette extérieure du Sénégal s'élevait, selon la Banque mondiale, à près de USD 2,6 milliards fin 2007 en liaison avec une augmentation de la dette publique garantie de long terme et de la dette de court terme. Après s'être stabilisée en 2005, la dette à court terme a enregistré une hausse importante depuis 2006 (+ 249,5 % entre 2006 et 2007) pour s'établir à USD 332 millions fin 2007. À fin 2007, l'encours total de dette extérieure représentait 23 % du PIB, soit deux fois moins qu'en 2005. Les ratios du service de la

dette sur les exportations et sur les recettes budgétaires se sont élevés respectivement à 6,9 % et 7,7 %.

Dette extérieure du Sénégal				
	<i>(encours en millions de dollars)</i>			
	2004	2005	2006	2007
DETTE À COURT ET LONG TERME	3 942,0	3 865,0	1 930,0	2 588,0
Dette à long terme	3 702,0	3 681,0	1 809,0	2 229,0
Dette publique garantie	3 557,0	3 540,0	1 658,0	2 029,0
Dette privée non garantie	145,0	141,0	151,0	200,0
Recours aux crédits FMI	204,0	148,0	26,0	27,0
Dette à court terme	36,0	36,0	95,0	332,0
Dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dette à long terme	13,0	10,0	18,0	15,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dette totale / exportations biens et services	180,5	164,2	80,4	98,6
Dette extérieure / PIB	49,1	44,5	20,6	22,9
Service payé de la dette / exportations biens et services	15,3	8,6	8,1	6,9
Service payé de la dette / recettes budgétaires	22,7	12,1	10,5	7,7
Dette multilatérale / dette totale	72,6	73,3	51,0	54,2
Sources : Banque mondiale et BCEAO				

Selon la BCEAO, le ratio dette publique extérieure sur PIB s'établirait à 19,5 % en 2008 contre 17,9 % en 2007.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin 2008, le système bancaire sénégalais comptait 16 banques (contre 17 en 2007) et 3 établissements financiers (contre 4 en 2007). Le nombre d'établissements a diminué, après les retraits d'agrément concernant la banque ABS, absorbée par la CBAO, et l'établissement financier SENFAC.

Le volume global des emplois représentait 24,8 % du total de l'UEMOA. Les crédits à la clientèle ont progressé de 16,4 %, contre 5,9 % en 2007. Les crédits à court terme (FCFA 732 milliards) ont augmenté de 18,4 % par rapport à 2007 et ont principalement concerné le commerce et les industries manufacturières. Les crédits à moyen terme (FCFA 579 milliards) ont progressé de 12,9 % et ceux à long terme (FCFA 74 milliards) de 14,2 %, bénéficiant principalement aux services à la collectivité et au commerce.

Les créances en souffrance nettes ont progressé de 22,6 % pour atteindre FCFA 143 milliards. Le taux de provisionnement s'est dégradé, passant de 53,3 % à 49,3 %, et s'est accompagné d'une augmentation du taux net de dégradation de 8,8 % à 9,3 %.

Les ressources se sont établies à FCFA 2 130 milliards, en progression de 5,6 % par rapport à 2007. Les fonds propres se sont renforcés de FCFA 41 milliards, atteignant FCFA 249 milliards alors que les dépôts et emprunts progressaient de 3,7 %.

Le produit net bancaire s'est élevé à FCFA 168 milliards, contre FCFA 147 milliards en 2007 en liaison avec la consolidation du résultat sur opérations avec la clientèle, qui y a contribué à hauteur de 73,8 %. Le résultat d'exploitation a augmenté de 2,9 %, atteignant FCFA 50 milliards. Le bénéfice net provisoire a atteint FCFA 38 milliards à la fin de 2008, en progression de 7,4 %. Le coefficient de rentabilité devrait s'établir à 13,5 % contre 14,6 % en 2007.

Système bancaire du Sénégal								
(en milliards de francs CFA)								
ACTIF	2006	2007	2008	PASSIF	2006	2007	2008	
Op. de trésorerie et interbancaires	351,1	451,7	429,7	Op. de trésorerie et interbancaires	163,5	239,2	322,4	
Opérations avec la clientèle	1 228,3	1 281,8	1 515,4	Opérations avec la clientèle	1 493,5	1 661,1	1 722,9	
Opérations sur titres et diverses	276,6	393,9	369,4	Divers	68,1	88,9	99,2	
Valeurs immobilisées	105,9	127,8	136,6	Provisions, fonds propres et ass.	236,7	266,0	306,5	
Total actif	1 961,8	2 255,2	2 451,1	Total passif	1 961,8	2 255,2	2 451,1	
<i>Hors-bilan</i>								
Engagements de financement	139,6	236,9	144,1	Coefficient net d'exploitation (%)	57,4	60,8	59,2	
Engagements de garantie	281,0	302,4	383,8	(Frais gén. + dot. am/PNB)				
Engagements douteux	2,0	2,0	101,8	Taux de marge nette (%)	23,1	24,1	22,6	
Autres engagements	0,2	2,0	19,4	(Résultat net/Produit net bancaire)				
Total hors-bilan	422,8	543,2	649,1	Coefficient de rentabilité (%)	14,5	14,6	13,5	
				(Résultat net/Fonds propres)				

Source : Commission bancaire de l'UMOA

À fin mars 2009, la situation de la microfinance au Sénégal laisse apparaître une augmentation des crédits en souffrance par rapport à fin mars 2008 (+ 72,6 %), le taux brut de dégradation du portefeuille passant de 2,6 % à 3,9 %. Dans la même période, les encours de crédits (+ 14,0 %) et les dépôts (+ 11,8 %) se sont accrus. En décembre 2008, on comptait plus d'un million de bénéficiaires directs (+ 20,7 % par rapport à décembre 2007).

En matière de lutte anti blanchiment, le Sénégal dispose d'une cellule nationale de traitement des informations financières (CENTIF) opérationnelle, qui a été créée en 2004.

PERSPECTIVES

En 2009, la croissance économique devrait légèrement s'accélérer en raison, notamment, du raffermissement des activités des ICS et de l'élimination des retards de paiement de l'État. Selon les prévisions du FMI de juin 2009, le taux de croissance du PIB réel atteindrait 3,1 % après 2,5 % en 2008. Des aléas à la baisse subsistent, liés à l'impact possible de la crise financière et économique sur l'économie sénégalaise, qui réduirait tant la demande mondiale que les flux de financement.

Le taux d'inflation en glissement annuel est estimé à 0,4 % fin avril 2009 (5,2 % fin avril 2008) et devrait significativement fléchir en moyenne sur l'année pour se situer en dessous de 2 %, en liaison avec la baisse des prix des produits alimentaires et de l'énergie et les bons résultats de la campagne agricole 2008-2009.

Malgré les mesures prises pour réduire les retards de paiement au secteur privé, le processus de modernisation de la gestion des finances publiques devra être poursuivi pour éviter de nouveaux dérapages budgétaires.

Compte tenu de la baisse attendue des importations, le déficit des transactions courantes, hors transferts officiels, s'établirait à 9,1 % du PIB contre 12,3 % en 2008.